

REGARDS SUR MAY

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
PARUTION TRIMESTRIELLE

JUIN 2013 - NUMÉRO 66



LE MOT DU MAIRE

Résultats 2012 et Budget 2013

Le compte administratif 2012 fait ressortir en cumul avec l'année précédente un excédent de 359.654,09 €. Cet excédent est en baisse pour la deuxième année consécutive en raison du financement des travaux importants que nous avons réalisés avec l'extension de l'école, la nouvelle classe et le local pour les archives. En effet pour l'année 2012, seule les dépenses de fonctionnement présentent un solde positif de 34.006,56 € et de 436.421,21 € en cumul. Par contre les dépenses d'investissement présentent un solde négatif de 35.285,97 € et de 76.767,12 € en cumul (avec les recettes d'investissements à recevoir).

Le budget unique 2013, qui a été approuvé à l'unanimité, atteint entre dépenses et recettes de fonctionnement 829.206 € et entre dépenses et recettes d'investissement 569.441 €, soit un budget total de 1.399.291 €.

Les taxes communales ont été maintenues au même niveau que les années précédentes et la majorité du budget d'investissement sera réservée pour le projet de la Maison des Associations.

Maison des Associations

Le permis de construire est en cours d'instruction par la SDAP (Monuments de France) et les services d'urbanisme de la DDT.

Centre de loisirs de juillet

Suite à un appel d'offre, le conseil municipal a décidé de reconduire la fédération Leo Lagrange pour l'organisation du centre de loisirs de juillet 2013 qui se déroulera du 8 au 26 juillet et accueillera les enfants de 3 à 12 ans comme l'année précédente.

Rythmes scolaires

Les nouveaux rythmes scolaires sur quatre jours et demi au lieu de quatre jours ne seront mis en place qu'en 2014 en accord avec l'équipe enseignante pour laisser le temps à la commune et à l'école de bien appréhender les adaptations qu'entraînent ce changement alors qu'une nouvelle organisation vient juste d'être mise en place avec les nouveaux bâtiments.

Site internet de May en Multien

Dans le cadre du schéma de développement des services numériques, le Département a décidé d'aider les communes de Seine-et-Marne de moins de 2000 habitants dans la mise en place de leur site internet. C'est pourquoi, le Département et notre commune ont conclu une convention qui a pour objet de fixer les modalités d'accompagnement du Département pour la réalisation, la conception et l'hébergement du site de May-en-Multien. Les travaux d'élaboration de ce site sont en cours et s'étaleront sur plusieurs mois.

Délégués communautaires

La réforme territoriale prévoit qu'à compter du prochain renouvellement des conseils municipaux en 2014, un abaissement du nombre de délégués des communes auprès des Communautés de Communes. Ainsi la Communauté des Communes du Pays de l'Ourcq sera composée de 46 délégués et la commune de May-en-Multien aura 2 délégués au lieu de trois.

A l'approche de la période estivale, je vous souhaite à tous d'excellentes vacances et d'oublier les soucis quotidiens.

Denis Mahoudeau

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE..... 1

LE MOT DE MARIE-THÉRÈSE et LES INFOS MAIRIE

L'état Civil 2

Autorisation de sortie du territoire . 2

Recensement militaire 2

Ramassage des extra-ménagers 2

Opération "Tranquillité vacances" ... 2

Cartes Rubis et Améthyste 2

Déclaration de ressources 2012 2

Restauration scolaire 2

Accueil périscolaire 3

Centre de loisirs 2013 3

Urbanisme 3

Après-midi multi-sports 3

Vie pratique 3

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le Comité des fêtes 4

Le Club de la détente 4

Un p'tit coin d'artistes 4

Les Petits Cartables de May 4

Association familiale et rurale 4

Le F.-C. May 4

Atelier créatif du Multien 5

Le Gardon Rouge 5

Association Cristal 5

Association AVACS 6

ÉCOLE DU MAIL FLEURI 6

LES PARENTS ÉLUS 6

LA RECETTE DE JEANINE 7

UN PEU D'HISTOIRE

Les bornes de la route nationale 7

MOTS CROISÉS 8

LA FÊTE DES VOISINS 8

SECRETARIAT DE MAIRIE • Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 15 h à 18 h - Mardi de 15 h à 18 h - Mercredi (fermé au public)

Jeudi de 18 h à 20 h (permanence des élus) - Samedi de 9 h 15 à 12 h 15

Le maire et ses adjoints se tiennent à votre disposition sur rendez-vous. Veuillez prendre contact avec Marie-Thérèse, secrétariat de mairie. Tél. : 01 60 01 74 98

ETAT CIVIL

Naissances :

Louisa MOUTAOUAKIL, née le 14 janvier 2013 à Meaux,
3, Cour du Multien;

Bryan OLIVIER, né le 16 janvier 2013 à Meaux,
3, rue des Carrières à Vernelle;

Adam RICHARD, né le 17 janvier 2013 à Meaux,
35, rue du Général-Leclerc à Marnou-la-Poterie;

Tony COMAN LECLERC, né le 31 mars 2013 à Meaux,
28 bis, rue de Glatigny;

Gauthier GIRARD, né le 5 avril 2013 au Blanc-Mesnil,
3, rue du Chat-Qui-Pêche à Marnou-la-Poterie;

Esteban DE JESUS, né le 9 avril 2013 à Meaux,
7, rue de Crouy;

Abby RAIMBAULT, née le 27 avril 2013 à Meaux,
34, rue du Pré-Gault

Laura et Manon LANGLET, nées le 16 mai 2013 à Meaux,
1, rue de Glatigny.

Décès :

Du 24 mai 2013 de **Jean-Claude DUFOUR**, 67 ans,
4, cour du Puits-Chupin

AUTORISATIONS DE SORTIE DU TERRITOIRE

A compter du 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire individuelles ou collectives, pour les mineurs français sont supprimées ainsi que les laissez-passer préfectoraux. Un mineur français pourra ainsi franchir les frontières sans attestation d'autorisation de sortie du territoire à condition d'être muni de son seul passeport en cours de validité ou bien avec sa seule carte d'identité en cours de validité. Et à ce propos, en sachant qu'il n'y a rien d'obligatoire, nous vous encourageons à faire établir une carte d'identité à chacun de vos enfants, même s'ils sont très jeunes (là aussi, il n'y a pas d'âge minimum). Ensuite penser au renouvellement avant la date de péremption (- de 3 mois avant) et pour des bébés, vous pouvez les faire renouveler avant les 10 ans de validité, dès que la photo ne correspond plus à la tête « initiale ».

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens (filles et garçons) de nationalité FRANÇAISE, nés en avril, mai et juin 1997 sont priés de se faire recenser en Mairie, après la date anniversaire de leur 16 ans, et avant le 30 juin 2013. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

RAMASSAGE DES EXTRA MÉNAGERS

Vendredi 25 octobre 2013. Pour mémo : le service de ramassage des déchets verts fonctionne jusqu'à fin novembre.

OPÉRATION « TRANQUILITÉ VACANCES »

Service gratuit dirigé par la Gendarmerie qui se chargera de surveiller plus particulièrement votre propriété pendant votre absence. Il vous suffit simplement de remplir un formulaire, soit en mairie, soit directement à la brigade de gendarmerie de Lizy. Sachez que ce service vous est proposé pour toute absence au

cours de l'année et pas uniquement en période de vacances estivales. N'hésitez pas à signaler à la gendarmerie ou à la mairie toute situation ou tout véhicule en stationnement qui vous paraît suspect. Enfin, pensez que la solidarité évite bien souvent des désagréments...
Bonnes vacances à tous !

CARTES RUBIS ET AMÉTHYSTE

Depuis le 1^{er} avril 2013, ces cartes financées par le Conseil Général de Seine-et-Marne pour faciliter les déplacements des personnes âgées, des anciens combattants, des adultes handicapés, sont remplacées progressivement par le nouveau forfait Améthyste 4-5, disponible sur passe NAVIGO. Ce nouveau forfait vous permet de voyager sur les réseaux SNCF, RATP et OPTILE toute la semaine dans les zones 4-5 et les week-end et jours fériés sur l'ensemble des zones 1 à 5, que vous preniez le bus, le train ou les 2 successivement, votre trajet est gratuit sur toute la ligne (les frais de dossier sont de 20 €/an). Tout renseignement en Mairie, ou dans les agences commerciales SNCF, RATP ou en ligne sur le site www.navigo.fr

DÉCLARATION DE RESSOURCES 2012

La Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne invite ses allocataires à remplir leur déclaration fiscale s'ils ne sont pas imposables. En effet, la CAF récupère auprès des impôts les informations nécessaires au calcul des droits aux prestations pour l'année 2014.

RESTAURATION SCOLAIRE

L'année scolaire se termine; je tiens à remercier les familles qui ont, durant toute l'année, respecté les dates des permanences cantine; cela contribue au bon fonctionnement de la restauration scolaire.

Le prix du repas a été voté lors du conseil municipal du jeudi 23 mai 2013. Il est fixé pour l'année 2013/2014 à 4,55 €/enfant et 2,55 € pour l'enfant accueilli dans le cadre d'un protocole d'accueil individualisé (P.A.I.) soit une augmentation de 5 centimes d'euro. Le prix du repas était de 4,50 € depuis septembre 2008.

Le conseil municipal a également choisi "Les Petits Gastronomes" pour assurer la livraison des repas en préparation froide. Les repas sont ensuite remis en température sur place.

Les dossiers d'inscriptions à la restauration scolaire pour la rentrée 2013/2014 seront remis, courant juin, aux familles qui en ont fait la demande, et aux familles dont les enfants fréquentent déjà la cantine. Pour les autres, les dossiers seront à retirer au secrétariat de la Mairie à partir du 20 juin 2013. Les dossiers seront à déposer lors des permanences du régisseur de la restauration scolaire, à la Mairie et OBLIGATOIREMENT aux dates suivantes :

- samedi 29 juin de 10h à 11h30;
- jeudi 4 juillet de 18h à 19h30;
- samedi 20 juillet de 10h 11h30;
- jeudi 1^{er} août de 18h à 19h30.

A noter, que les dossiers incomplets ne pourront pas faire l'objet d'une inscription. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez me contacter au 06.81.93.92.50.

Un grand merci à toutes les familles qui ont eu la gentillesse de donner des jeux aux enfants fréquentant la restauration scolaire, leur permettant ainsi de profiter pleinement de la pause méridienne. Je vous remercie de votre attention.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

F. Thiery

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

BILAN ET INSCRIPTIONS RENTRÉE 2013-2014

Une réunion d'information concernant les inscriptions et réinscriptions pour l'année 2013/2014 aura lieu le :

– lundi 24 juin à 19h00 dans les locaux du périscolaire.

Une permanence sera ensuite assurée tous les jours (sauf le mercredi), les matins de 7h à 8h30 et les soirs de 17h30 à 19h.

Je vous rappelle que les effectifs sont limités à 24 places le matin et 34 places le soir.

Cette réunion permettra d'avoir un échange avec les parents concernant le centre périscolaire et son fonctionnement mais aussi pour faire un bilan des prestations d'accueils (matins, soirs et spectacle) sur l'année 2012/2013.

Pour plus d'informations, vous pouvez me consulter aux heures d'ouvertures du centre ou me contacter par téléphone au 06.71.16.43.21 aux mêmes heures.

CENTRE DE LOISIRS 2013

(du 8 au 26 juillet 2013)

Vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s) au centre de loisirs durant le mois de juillet, vous avez encore la possibilité de l'(les) inscrire auprès de Baptiste HERPSONT tous les jours sauf le mercredi à l'accueil périscolaire de 16h à 19h.

Attention, il ne reste que quelques disponibilités !!!

Vous devez impérativement transmettre le jour de l'inscription les documents suivants (sauf pour les familles déjà inscrites au périscolaire) :

- photocopies du carnet de santé;
- photocopie de l'attestation de sécurité sociale;
- photocopie de l'avis d'imposition 2012.

Le centre de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Les repas s'effectueront sur place à partir de 12h, seront FROIDS et fournis par la famille.

Les parents pourront à titre « exceptionnel » fournir un repas « à réchauffer » si le temps est mauvais.

Le goûter sera fourni par Léo Lagrange.

Le centre de loisirs est ouvert de 7h à 19h.

Le tarif est calculé en fonction du barème C.A.F de la Seine-et-Marne.

B. Herpsont

Directeur ALSH de May en Multien.

URBANISME

Avec les beaux jours, les idées fleurissent dans nos esprits.

Je vous propose un guide pour choisir le formulaire d'urbanisme adapté à votre projet :

Déclaration préalable de travaux :

- Travaux qui créent jusqu'à 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol dans le village (zone constructibles : Ua), ou 20 m² dans les autres zones du Plan d'Occupation des Sols (hameaux ou parcelles en périphérie du village).

Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m² :

- installation d'un abris de jardin;
- veranda;
- extension de l'habitation principale.

- Travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment :

– remplacement de fenêtre par une porte ou inversement;

– mise en place d'une fenêtre de toit;

– travaux de clôture;

– ravalement de façade;

– installation de panneaux photovoltaïques en toiture;

– réfection de toiture avec changement de type de couverture.

- Travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

Permis de construire

- Travaux qui créent plus de 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol dans le village (zone constructibles : Ua), ou plus 20 m² dans les autres zones du Plan d'Occupation des Sols (hameaux ou parcelles en périphérie du village). Dans certaines zones, aucun travaux n'est possible.

- Si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m², le pétitionnaire a obligation de consulter un architecte.

- Toute modification des structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation).

F. Lebon

APRÈS-MIDI MULTI-SPORTS

Ce samedi 31 août, pour la 5^e année, la Mairie et Les Petits Cartables de May, vous proposent une nouvelle après-midi multi-sports.

Nous nous retrouverons autour des thèmes habituels (foot, teck, athlétisme...), et pour le plaisir de tous La Compagnie de l'Arc de Rouvres revient nous faire découvrir le tir à l'arc.

Les Petits Cartables de May seront de la partie pour nous régaler lors du goûter.

Rendez-vous, samedi 31 août 2013 à 14h au terrain multi-sports de May.

J.-L. Caquais et F. Lebon

VIE PRATIQUE

Le manque de place de stationnement pour les voitures pose de plus en plus de problèmes dans certaines rues du village. Je vous encourage donc, dans la mesure du possible, à les rentrer dans vos garages ou vos jardins.

Vous êtes plusieurs à être venus en Mairie afin de signaler ce souci.

Merci de votre coopération.

F. Lebon



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes est très heureux de vous présenter les prochaines manifestations :

- Soirée moules frites le samedi 13 juillet 2013.
- Sortie bord de mer à Berck Plage le dimanche 21 juillet 2013.

Les réservations se font auprès d'Edouard CARREIRA
au 06.17.41.06.85.

Le règlement est obligatoire à l'inscription. Un pique-nique sera offert le soir par l'association.

Tarif : 20 €. Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.
10 € pour les enfants de 3 à 6 ans.

- Brocante le dimanche 15 septembre 2013
- Soirée portugaise le samedi 5 octobre 2013.

Nous vous attendons très nombreux.

Le Président
Edouard Carreira

LE CLUB DE LA DÉTENTE

Le 19 janvier 2013 à 12 h, malgré l'importante quantité de neige, 40 adhérents prenaient un car pour se rendre à PARIS pour assister au spectacle "ÂGE TENDRE ET TÊTE DE BOIS". Ce fut un après-midi plein de souvenirs car le Palais des Congrès résonnait de chansons qui ont bercées notre jeunesse. En rentrant vers MAY, toutes et tous étaient ravis avec la tête emplie de mélodies.

Le 30 mars dernier, la Sté Viabus, nous a emmené au théâtre parisien "EDOUARD VII" où se jouait la pièce "Comme s'il en pleuvait" avec Pierre ARDITI et Evelyne BUYLE. Ce couple sans histoire, découvrant qu'il pleut des billets de banque dans leur appartement, nous a amusé par toutes les questions qu'il se posait sur l'origine, le mérite, la chance ou la malédiction sur cette richesse soudaine. Dans le car, au retour, les conversations portaient sur : "Que faire si une telle situation arrivait ?". Grand débat!!!

Le 30 juin prochain, notre Club organise une journée dans la région d'AUXERRE, pour une promenade champêtre en auto-rail, afin de découvrir des paysages verdoyants "chers à Colette", un moulin à eau, le seul de la région en état de marche. Notre voyage nous conduira, ensuite vers la poterie de la Batisse datant du XVIII^e siècle. Belle journée en perspective, avec nous l'espérons du soleil.

D'autre part, nous vous rappelons que le Mardi après-midi, le Club vous accueille pour partager de bons moments de détente en jouant aux cartes ou autre...

AVIS DE DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Claude DUFOUR, trésorier de notre Club depuis de longues années et ami dévoué auprès de nos adhérents. Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

La Présidente Lucienne Mallet

UN PETIT COIN D'ARTISTES...

Notre spectacle de fin d'année aura lieu le dimanche 23 juin à 15 h au Mille Club. 11 Mahouyots ont travaillé tout au long de l'année pour vous présenter "Il était une fois... sur terre", un spectacle plein d'humour, où vous découvrirez ou redécouvrirez des personnages atypiques et attachants... Un grand merci à tous les artistes qui ont participé à notre soirée bœuf théâtre du 24 mai dernier, nous avons passé un moment fort sympathique. Une expérience à renouveler sans modération!!!

Nous vous annonçons également l'ouverture d'ateliers théâtre pour enfants et adolescents à la rentrée prochaine, les mercredis après-midi (sauf pendant les vacances) et bien sûr toujours l'atelier adulte les mercredis soirs. *Bon été à tous!!!*

Pour tous renseignements : unpetitcoindartistes@gmail.com
Tél. : 06 25 82 83 23 (Stéphanie).

Stéphanie Nanus

LES PETITS CARTABLES DE MAY

Tout au long de cette année scolaire, nous avons eu plaisir à vous retrouver lors de nos diverses manifestations, même sous la pluie pour certaines ventes de tartes et dans le froid pour nos après-midi poneys... avec la météo capricieuse!

Lors de notre sortie de fin d'année du 8 juin, nous sommes allés au Parc Aventure Land.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre et vous souhaitons un agréable été ensoleillé.

La Présidente Sylvie Gayet

ASSOCIATION FAMILIALE ET RURALE DE MAY-EN-MULTIEN

Bibliothèque-Musithèque – Place de la Mairie.

BROCANTE

Comme chaque année à la Fête du Village, le 15 septembre nous proposerons sur notre stand de nombreux livres à prix très modique, les sommes obtenues nous permettront d'acheter de nouveaux ouvrages pour la bibliothèque. Si vous pouvez donner ce jour là quelque heures de votre temps pour nous aider à installer le stand et à vendre les livres, vous serez les bienvenus.

Opération Premières Pages : le Conseil Général, le Ministère de la Culture et la CAF offrent un livre à tout enfant de May-en-Multien né en 2012. Les personnes n'ayant pas encore retiré leur livre peuvent venir le chercher à la bibliothèque aux horaires d'ouverture.

HORAIRES D'ÉTÉ

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque ouvrira tous les samedis matin de 11 h à 12 h 30. Nous proposons des livres de cuisine, de décoration, de travaux manuels, de jardinage, des livres d'histoire de la région et des balades en Seine-et-Marne, des BD enfants et adultes, des romans, des policiers et de la science-fiction et même des classiques pour les collégiens.

Voici les conditions d'adhésion donnant droit aux prêts gratuits des livres, revues, b.d., mangas...

- 8€ pour une famille, 6€ pour un adulte, 2€ pour un enfant.
- Gratuité pour les enfants de l'école du village.

Il nous reste encore quelques exemplaires du livre de Louis Benoit sur May-en-Multien, hâtez-vous si vous êtes intéressés.

La Présidente M^{me} Croizette

LE FOOTBALL-CLUB DE MAY

Chères Mahouyottes, Chers Mahouyots,

Une nouvelle saison se termine, tous nos matchs ont été joués, tant pour nos vétérans que pour nos séniors, nous félicitons nos vétérans pour leur 3^e place au championnat, et remercions Monsieur Ali BOUKADI ainsi que sa compagne Madame Stéphanie PATRON pour la gestion de cette équipe et leur soutien. En ce qui concerne nos séniors, l'année a été plus compliquée, nous le savions nous étions en reconstruction, comparativement aux vétérans qui jouent ensemble depuis des années, alors qu'avant la trêve hivernale nous étions sur une bonne dynamique, ils terminent 8^e de leur championnat.

LA VIE DES ASSOCIATIONS (suite)

Nous n'avons pas eu l'occasion de vous remercier de votre participation à notre loto du début d'année, qui a eu un franc succès, c'est grâce à votre présence et vos actions que le Club continuera. Nous vous informons que nos prochaines manifestations seront le samedi 14 septembre pour la tenue de la buvette lors du feu d'artifice, et le prochain loto, le samedi 26 octobre 2013 ; alors venez nombreux.

Aussi, nous tenions à remercier M. Jean-Paul GARNIER qui a eu la gentillesse de nous prêter un tracteur afin de herser le terrain et M. Christophe MAGNIEZ d'avoir pris de son temps pour le réaliser, sans oublier M. Aurélien ORLANDINI qui aide M. Arthur DA FONSECA dans les entraînements et de l'arbitrage des séniors. Il est agréable de se sentir entouré et soutenu dans toutes nos démarches !

Enfin pour terminer, je tiens particulièrement à remercier toutes les personnes qui nous entourent et aident au quotidien pour que ce Club perdure, et les personnes qui viennent nous soutenir les dimanches lors de nos rencontres. Il nous reste qu'à vous souhaiter de bonnes vacances pour tous ceux qui partiront, et un été ensoleillé pour ceux qui resteront dans notre village.

Une dernière chose : "ALLEZ MAY !"

Le Président David GALLET

L'ATELIER CREATIF DU MULTIEN

Depuis 2003, l'Atelier Créatif du Multien vous propose de découvrir toutes nos activités de :

BRODERIE – PATCHWORK – COUTURE –
BOUTIS – CARTONNAGE...

Sous les conseils de NADIA, tél. : 06.83.56.86.52.

Et d'encadrement, sous les conseils de MANUELLA,
tél. : 06.59.76.80.90.

N'hésitez pas à venir faire un essai, tous les mardis
au MILLE CLUB, de 20 à 22 heures.



La Présidente Nadia Goncalves

LE GARDON ROUGE

Il faut vivre avec son temps, en effet INTERNET révolutionne notre quotidien. Nous constatons une très forte progression des cartes prises sur le WEB, + 26 % (majoritairement EGHO complètes). Le profil type du pêcheur est d'environ 40 ans. Les effectifs en 2012 se sont maintenus, néanmoins la fédération a dû augmenter le prix des permis pour maintenir son fonctionnement interne et préserver sa masse salariale.

Le site de 25 hectares de Jablines a été vendu au Conseil Général. Tout le matériel servant à l'entretien a été vendu aussi. La Fédération recherche un plan d'eau d'environ 6 hectares, pour le nord Seine-et-Marne.

Nous avons eu différentes présentations de l'Agence de l'eau et DDT sur la continuité écologique, la lutte contre les pollutions et le retour au cours initial des rivières du département. Les retenues d'eau, obstacles, seuils, chaussées et barrages devront être supprimés ou érasés.

Nous avons présenté des photos de l'OURCQ après ouverture des vannes, le constat est flagrant, baisse du niveau d'eau important et notre ponton fait pâle figure 2 mètres au-dessus. Nous avons fortement exprimé notre opposition à ce projet et les débats ont été houleux. Il nous a été répondu qu'il pourra être envisagé de déplacer le ponton, ce qui pour nous est une injure envers les personnes à mobilité réduite. Après tous les efforts fournis, bateau aménagé, rampe d'accès, fixation du ponton, c'est pour nous une hérésie !

L'ouverture du brochet le 1^{er} mai s'est bien déroulée avec de nombreuses prises depuis de 70 à 90 cm dont celui d'un mahouyot, William de 90 cm pour 4,7 kg. Par contre, la pêche au coup est difficile et les poissons ne sont pas mordeurs.

Pour info, nous avons demandé un état des lieux concernant le silo à grains de Valfrance au dessus du canal à Lizy dont le stockage d'engrais à même le sol, nous semble dangereux. La réponse est que certes le danger est double par ruissellement ou corrosion du sol, mais aucune prescription particulière n'est prévue actuellement. Prions !

A. Aufray

ASSOCIATION CRISTAL (Loi 1901)

Installée depuis peu à May-en-Multien, l'association Cristal a pour but d'animer le village en spécialités variétés.

Nos animations se trouvent être des spectacles reprenant divers titres de chansons principalement françaises parmi nos plus grands artistes comme Nolwenn Leroy, Aznavour, Piaf, Franck Michael, Shy'm, Florent Pagny, Henri Salvador, Patricia Kass, Michel Sardou, Céline Dion, Lara Fabian, Dany Brillant, Serge Lama, Grégoire, Amel Bent, début de soirée, Zouk machine, etc.

Nous reprenons des titres de toutes époques de 1890 à 2013.

Nos prestations sont très souvent suivies d'une soirée dansante. Nous intervenons en tant que bénévoles pour le Téléthon et l'AVACS (association aidant les personnes atteintes d'un cancer).

ANIMATIONS PRÉVUES AU MILLE CLUB POUR L'ANNÉE 2013 :

– **Samedi 28 septembre :**

Dîner avec concours de chant Karaoké ouvert à tous (remise de lots pour les 3 premiers) suivi d'une soirée dansante.

– **Samedi 19 octobre :**

dîner-spectacle "Hommage à Edith Piaf" avec titres des amis de Piaf, suivi d'une soirée dansante rétro-disco.

Pour tous renseignements, merci de nous contacter au :

06 29 70 01 23.

La Présidente
Antoinette LEPAGE

LA VIE DES ASSOCIATIONS (suite)

ASSOCIATION VAINCRE LE CANCER SOLIDAIREMENT (AVACS)

Association loi du 1^{er} juillet 1901, créée le 26 décembre 2000, Journal Officiel de janvier 2001. N° SIRET : 439046376 00018, APE : 913E. Site internet www.avacs.fr

LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION :

- des informations sociales et administratives;
- des activités de retour au bien être;
- une écoute et un partage;
- une aide complémentaire aux malades en difficulté;
- améliorer le confort du malade;
- accompagner et soutenir;
- aider à améliorer les lieux de soins;
- informer et communiquer;
- soutenir le programme "Apprendre à vivre avec le cancer";
- organiser la convivialité;
- un journal associatif;
- se retrouver autour d'un repas convivial avec d'autres.



SES ATELIERS :

"Groupes de soutien" – Espaces d'échange et de partage, ce groupe permet de mettre en mots les émotions et de sortir de l'isolement. On écoute l'Autre, on le comprend, et on retient ce qui peut nous être utile.

CONSEIL EN IMAGE PERSONNELLE :

Le conseil en image aide à reprendre confiance en soi, à apprendre à se maquiller et prendre soin de sa peau, à se trouver d'autres qualités, d'autres façons de se mettre en valeur. Il facilite la réadaptation à une vie normale et à une réinsertion professionnelle et sociale (durée 2h).

Ces deux groupes et ateliers gratuits s'adressent uniquement aux personnes suivi(e)s ou traité(e)s pour un cancer (même non adhérentes) sur rendez-vous au 06 81 01 01 24.

TOUS « ART THÉRAPIE » (Expression créatrice)

Cet atelier s'adresse aux personnes qui sont dans l'impossibilité d'exprimer par les mots un mal être, un stress, des émotions. Dans un temps de ressourcement, proposition d'expression créatrice au travers d'une invitation à la peinture, au collage ou à l'argile.

« UNITÉ CORPS – ESPRIT »

La prise de conscience du corps, la relaxation, la visualisation, les exercices respiratoires, vous permettront de progresser vers un équilibre et de retrouver une énergie physique et mentale.

« DÉTENTE- VITALITE »

Les pratiques utilisées sont issues de la tradition orientale : Do-in, auto Shiatsu et Shiatsu. Elles remédient efficacement aux problèmes créés par le stress. Elles permettent de rééquilibrer

en douceur nos énergies et stimulent nos capacités de récupération. Vous pratiquez seul ou à deux et apprenez comment prendre soin de vous-même et de vos proches.

« OCCUPER LES MAINS POUR LIBERER L'ESPRIT »

Vous avez des compétences, venez les partager. Vous souhaitez apprendre différents techniques de création, votre participation sera la bienvenue. Le matériel est fourni par l'association et les objets réalisés en atelier sont vendus au marché de Noël au bénéfice de l'association.

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE REPONSE

Vous pouvez nous joindre aux divers points indiqués ci-dessous. A la clinique Saint-Faron Mareuil-lès-Meaux sur rendez-vous au 06 81 01 01 24.

Tous les mardis à l'hôpital de Meaux de 14h30 à 16h30 sans rendez-vous ou au 01 78 71 41 02.

Adresse mail : association.avacs@orange.fr

Portable : 06 81 01 01 24.

Par courrier : A.V.A.C.S. Saint-Faron 2000, Clinique Saint-Faron, rue Charles-de-Gaulle, 77100 Mareuil-lès-Meaux.

ECOLE DU MAIL FLEURI

Notre école compte à ce jour 117 élèves répartis en cinq classes. Pour la rentrée de septembre, l'effectif total devrait atteindre 130 élèves ! Notre village attire grâce à son dynamisme et à ses infrastructures (cantine et périscolaire).

Un site d'école existe, il est alimenté régulièrement par les travaux de vos enfants. Voici son adresse :

www.lemailfleuri.ac-creteil.fr

Je vous rappelle la procédure d'inscription à l'école. Les parents doivent d'abord inscrire leur enfant auprès de la mairie. Ensuite, ils peuvent se rendre à l'école – sur rendez-vous – avec cette inscription, le livret de famille, le carnet de santé et le certificat de radiation (obligatoire en cas de changement d'école). Téléphone : 01.60.01.10.08. (répondeur).

Cette année, la kermesse aura lieu le samedi 22 juin. Le spectacle présenté par tous les enfants de l'école commencera vers 10h30, la kermesse débutera dès la fin du spectacle. Vous pourrez déjeuner sur place : tartes salées, cakes, hot dog... On vous attend nombreux !

Merci, M^{me} Vasseur, directrice

LES PARENTS ÉLUS

L'équipe des Parents élus tient à vous remercier de votre présence nombreuse lors des diverses manifestations que nous avons pu vous proposer cette année.

Le Marché de Noël, le Carnaval et la Kermesse que nous organisons le samedi 22 juin, sont des succès aussi grâce à vous !

"Nous vous souhaitons de très bonnes vacances et nous aurons plaisir à vous retrouver à la rentrée !"

A très bientôt.
Les parents élus.

LA RECETTE DE JEANINE

CURRY DE POULET ET DE (TRÈS GROSSES) CREVETTES À LA SAUCE TOMATE

INGRÉDIENTS : 1 beau poulet, 500 g de grosses crevettes crues, 5 tomates et 2 oignons.

3 cuil. à soupe de curry, 1 cuil. à café de curcuma ou safran, 3 gousses d'ail, 2 cuil. de gingembre, du thym, persil, sel, poivre.

Pour la sauce tomate : 2 belles tomates, 2 petits piments, oignon, sel, un peu de coriandre si l'on veut.

CUISSON : Chauffez l'huile dans une cocotte et faites revenir les oignons hachés. Ajoutez toutes les épices ainsi que le thym et le persil hachés. Cuire 5 minutes en remuant, puis ajoutez les morceaux de poulet et laissez cuire 8 mn en mélangeant. Ajoutez ensuite un verre d'eau et remettre à cuire 15 mn. Disposez les tomates, les crevettes, salez et poivrez. Continuer la cuisson à feu doux pendant 15 mn. Servir avec du riz.

SAUCE TOMATE : Hachez l'oignon et les tomates, bien les mélanger. Rajoutez le sel pilé et les 2 piments. (on peut améliorer avec un peu de coriandre, mais pas obligatoire).

*N'oubliez pas le ti punch en apéro,
et régaliez-vous !*

Jeannine

UN PEU D'HISTOIRE

LES BORNES DE LA ROUTE NATIONALE

Ces derniers temps, je me suis amusée avec les noms des rues, aujourd'hui je veux faire la lumière sur un petit patrimoine présent sur nos terres mais que personne ou presque ne remarque. Hormis l'église qui surplombe majestueusement la vallée de l'Ourcq, notre village possède des petits trésors plus ou moins visibles à tous, à condition d'ouvrir l'œil... Il existe à May, une ancienne borne kilométrique datant du XVI^e siècle dite « borne milliaire ». Une borne milliaire est constituée d'un bloc de pierre d'une hauteur d'au moins 50 cm, elle permettait d'évaluer leur distance avec Paris.

Sous l'Ancien Régime¹, il fut décidé par les ingénieurs des Ponts et Chaussées de placer le long des routes royales des bornes en pierre toutes les 1000 toises (≈ 2 km) depuis un point 0 situé devant Notre-Dame de Paris. Ces bornes étaient toujours disposées sur le côté gauche de la route lorsque l'on tourne le dos à Paris, afin de tenir compte de la position du postillon² qui chevauchait le cheval situé à gauche de l'attelage. Elles possèdent le chiffre de la distance et un cartouche ovale avec en général une fleur de lys mais à la révolution de 1789 beaucoup de fleurs de lys furent martelées et, parfois même un bonnet phrygien fut gravé par-dessus. Bien qu'abandonnées avec l'adoption définitive du système métrique, la Seine-et-Marne a conservé un grand nombre de ces bornes qui forment un petit patrimoine routier à conserver. Nous avons donc la chance d'en avoir 3 autour de nous.

La borne milliaire n° 31, est située sur la D 405 au carrefour de la rue de Soissons et de la route de Rozoy (D 420), elle possède encore sa fleur de lys. Sachez que cette route qui reliait Soissons à Fontainebleau fut appelée en 1811, la "Route Impériale n°42", en 1824 la "Route Royale" puis devint la N 36 et enfin la D 405. La rue de Soissons eut elle aussi différentes appellations : "la Grand Route" et "la Haute Rue".

La borne milliaire n° 32. Cette borne milliaire est plantée sur la route de Crouy-sur-Ourcq (au centre d'un virage, peu avant que vous n'aperceviez le canal). Elle indique la distance qui la sépare du parvis de Notre-Dame de Paris, par la route royale, soit 32 000 toises. La fleur de lys qui y était sculptée à l'origine, a été effacée par ordre de la Convention et transformée en bonnet phrygien. On la surnomma la "Borne aux voleurs", certainement à cause de son emplacement dans le virage près des bois et des champs.

La borne milliaire n° 33. La borne 33 se trouve en face du Château de Gesvres-le-Duc (qui fut pendant longtemps rattaché à May-en-Multien). Tout comme le château de la Belle au bois dormant, elle est recouverte par les orties et les ronces, elle se situe à l'orée d'un chemin qui s'enfonce dans les sous bois. Le chiffre y est difficile à lire et la fleur de lys a été martelée.

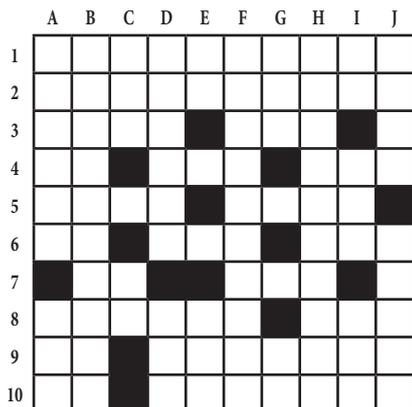
Mais sur la "Route Nationale" à quelques mètres du Chemin du Moulin de May, à la frontière avec la Picardie, se trouve la borne de limite de département. A la limite du département de l'Oise, et de la Seine-et-Marne non loin de l'ancien hameau du Chanois. Peinte en blanc avec un chapeau jaune (route départementale), ses inscriptions sont illisibles, cependant en s'approchant on peut y distinguer, gravé dans le haut de la partie blanche les mots "Oise" et en dessous sur la droite "Marne". Je n'ai pas réussi à trouver des flèches ou bien un quelconque chiffre ou bien encore le mot "Seine".

Virginie Guesdon

1. L'Ancien Régime est le nom donné à la période de l'histoire de France allant de la Renaissance à la Révolution française, qui marque la fin du royaume de France et l'avènement de la République française (XVI^e - XVIII^e siècle).
2. Autrefois, un postillon était le conducteur des chevaux d'une voiture de poste.



MOTS CROISÉS N° 13 (juin 2013)



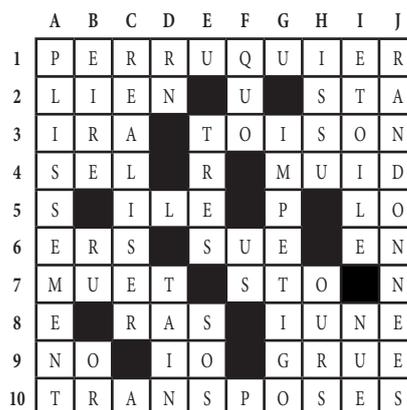
J.-M. Savard

VERTICAL :

- A. Porter à – Vent,
- B. Chaise longue,
- C. Couleur de cheval – Sélénium,
- D. Immobilisent le navire – Quand commence le maestro,
- E. Route départementale – Se jette dans le Danube,
- F. Un nouveau domicile,
- G. Mesure agraire – Métal,
- H. Descend en goutte à goutte,
- I. Société anonyme – Egal – Douée de pouvoirs magiques,
- J. Femme de chambre – Habitudes pour tromper.

HORIZONTAL :

- 1. Gêné,
- 2. Homme de la vallée de Düssel,
- 3. Permet de soulever – Prénom féminin,
- 4. Mesure chinoise – Célèbre pour son carnaval – Dépôt,
- 5. Peut être fixe – Dodu,
- 6. Coordonne – Fin de nausée – Gêne la marche,
- 7. En matière de – Après échec,
- 8. Blanchie la peau – Egouttoirs à bouteilles,
- 9. A la mode – Remarquée dans un carnet,
- 10. Sur le do – Voies d'accès.



J.-M. Savard

*Solution
de la grille n° 12
(janvier 2013)*

LA FÊTE DES VOISINS



Vendredi 31 mai a eu lieu pour la 1^{re} fois à May la "Fête des voisins" grâce à l'initiative des associations mahouyottes. La "Fête des voisins", a vu le jour en 1999 à Paris afin de permettre à des voisins de faire connaissance de façon conviviale. C'est ainsi qu'en 2013, les associations de May ont décidé de mettre en place ce que personne n'osait faire à 3 ou 4 voisins : un repas à la bonne franquette ouvert à tous. Pour commencer, rendez-vous était pris à 19h30 dans la cour de l'école.

Il faut bien avouer qu'étant donné la météo automnale, on a tous eu peur pour la soirée. Et puis ô miracle, il n'a pas plu de la journée, ni même le soir. Sous le préau, des tables et des chaises étaient installées, le buffet lui s'est rempli doucement mais sûrement. Puis, on servit "le kir des voisins" mais aussi des gobelets de jus de fruits pour les plus jeunes.

Sur le buffet, on pouvait trouver des cakes au thon, des pizzas, des salades de pâtes, des quiches, du taboulé et ce ne sont que les hors d'œuvres. En effet, un peu plus loin, un barbecue tournait à plein régime. Et les desserts, hum il y en avait pour tous les goûts, un fraisier, des tartes aux pommes, crèmes au chocolat, brownies. Un vrai festin !

Tandis que les adultes ravis de prendre enfin le temps de discuter avec leurs voisins occupaient le préau, les enfants eux pendant ce temps là, se réappropriaient LEUR cour. Puis chaque association s'est présentée à l'assemblée en quelques mots en parlant de leurs projets respectifs. Ainsi, on a pu apprendre qu'une brocante et une représentation théâtrale allaient avoir lieu, courant juin. Tandis qu'un concours de Karaoké et un spectacle hommage à Edith Piaf seront organisés à l'automne.

Pour animer la soirée, nous avons eu le droit à d'agréables reprises par les membres de l'association Cristal, ainsi nous avons pu fredonner des chansons d'Aznavour, Zaz, Francky Vincent, Edith Piaf, Grégoire, ou chanter en cœur et danser sur des chansons d'Emile et Images, Bourvil, Sacha Distel...

Bref, une belle soirée sous le signe de l'amitié, sans grand tralala ni chichis qui prit fin vers 1h30 du matin. Un grand BRAVO à tous les membres des associations pour avoir eu cette bonne idée mais aussi pour leur organisation.

Tiens si on se disait rendez-vous dans un an...

Une voisine